

"Le plan anti-inflation de la Commission européenne" dans 30 jours d'Europe (Mai 1974)

Légende: En mai 1974, le mensuel 30 jours d'Europe décrit les mesures anti-inflationnistes envisagées par la Commission européenne pour lutter contre la spirale de l'inflation qui touche de nombreux pays d'Europe.

Source: 30 jours d'Europe. dir. de publ. FONTAINE, François ; Réd. Chef CHASTENET, Antoine. Mai 1974, n° 190. Paris: Service d'Information des Communautés européennes.

Copyright: Libre reproduction, mention d'origine obligatoire.

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"le_plan_anti_inflation_de_la_commission_europeenne"_dans_30_jours_d_europe_mai_1974-fr-d85d223e-c2c6-4f87-8c56-ae72ad000eaa.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 05/11/2012

Le plan anti-inflation de la Commission européenne

Pour lutter contre le développement de la spirale inflationniste, la Commission européenne préconise des mesures d'austérité sur la consommation, accompagnées par une large action sociale et le renforcement de la solidarité communautaire en vue d'éviter toute guerre commerciale.

Toute complaisance est bannie de l'analyse que vient de faire la Commission européenne de la situation économique actuelle de la Communauté : elle indique une liste de maux déjà bien réels ou de dangers possibles, qui n'a rien de rassurant. Un coup de fouet, en quelque sorte, et un appel au sens de responsabilité des autorités et de l'opinion publique elle-même.

La simple lecture des têtes de chapitre de ce document est instructive : résultats décevants de la politique économique; accélération de l'inflation; détérioration du solde extérieur; perturbation du commerce mondial; taux de croissance modéré en 1974; affaiblissement de la cohésion dans la Communauté; risques de retour à des dimensions nationales.

Les circonstances – de la prise de position du gouvernement britannique à l'égard de la Communauté aux élections présidentielles en France – ont quelque peu atténué le retentissement de la communication de la Commission européenne au Conseil des ministres des Neuf à ce sujet; mais les recommandations qu'elle contient n'en restent pas moins d'actualité, car – au-delà des péripéties politiques et des campagnes électorales – les gouvernements des pays communautaires restent confrontés aux problèmes économiques énumérés dans les « têtes de chapitre » citées, quelles que soient leurs orientations ou leurs doctrines.

Hausse des prix de 9 à 15 %

Le point de départ, c'est une constatation : la crise pétrolière et la détérioration des balances des paiements s'étant ajoutées aux tensions inflationnistes pré-existantes, jamais la Communauté n'avait eu à faire face à une accumulation analogue de facteurs concomitants. Les orientations de politique économique recommandées et partiellement appliquées en 1973 n'ont pas permis de juguler, voire de ralentir le taux d'inflation. Pour soutenir l'activité économique et tenir compte des exigences sociales et des différentes pressions qui se sont exercées sur les autorités, les dépenses publiques en 1973 avaient progressé dans une proportion sensiblement supérieure à ce qui avait été recommandé, et la masse monétaire avait subi un accroissement excessif partout, avec des pointes allant jusqu'à 28 % (Grande-Bretagne). Comment s'attendre, dans ces conditions, à une victoire dans la bataille contre l'inflation? C'est elle qui a gagné...

Compte tenu des délais nécessaires pour que les nouvelles mesures souhaitées produisent leurs effets, la Commission européenne s'attend pour l'année en cours à une hausse des prix atteignant un taux qui se situerait encore entre 9 et 15 %, selon les pays. L'augmentation brutale du coût du pétrole importé provoque inévitablement ce qu'en termes techniques on appelle une « détérioration des termes de l'échange » : à volume égal d'exportations et d'importations, le coût de ces dernières augmente davantage et plus rapidement que les recettes des premières. Il en résulte une détérioration de la balance des paiements, qui peut être partiellement corrigée par une expansion des exportations; mais cette expansion a des limites bien précises, et le déficit commercial de la Communauté sera de toute manière très lourd en 1974. La Commission européenne l'évalue à 22 milliards de dollars. Ce chiffre ne prétend pas être définitif, ni scientifiquement exact, car personne ne pourrait prédire aujourd'hui l'évolution des cours de certaines matières premières, le développement réel des exportations ou les résultats des prochaines récoltes agricoles; mais il indique de manière éloquente un ordre de grandeur.

Menaces sur l'emploi

Ces évolutions préoccupantes n'empêcheront pas la poursuite de la croissance économique en Europe (contrairement à ce que certains observateurs avaient craint dans la période aiguë de la crise du pétrole). Mais ce sera une croissance modérée, d'un taux moyen ne dépassant pas, pour l'ensemble de la Communauté, quelque 2,5 % sur l'ensemble de l'année. Le niveau de l'emploi pourra tout juste être maintenu (ce qui est déjà un résultat positif par rapport à certaines prévisions antérieures), sans pouvoir

éviter une certaine aggravation du chômage, car de nouvelles forces de travail feront leur apparition sur le marché : jeunes à la recherche d'un premier emploi, un certain pourcentage de femmes.

Cette évaluation d'ensemble assez préoccupante se conjugue avec les inconvénients supplémentaires résultant des divergences d'un État de la Communauté à l'autre : les dangers sont communs, mais ni les taux d'inflation, ni les déficits prévisibles des balances des paiements, ni le niveau du chômage ne sont ni ne seront uniformes.

Une politique d'austérité

Et alors, que faire? Comment éviter un développement de la spirale inflationniste, tel que la récession attendrait l'Europe au bout du tunnel?

Il ne faut pas avoir peur des mots : ce que la Commission européenne recommande ressemble de très près à une politique d'austérité. Du moment que les importations de pétrole coûtent plus cher, il faut davantage de biens réels pour les payer; le développement de la production interne étant forcément limité (en partie par la pénurie elle-même de pétrole), il sera indispensable de consommer moins afin de réserver un pourcentage plus élevé de la production interne au paiement des importations.

Si les possibilités de développement des exportations communautaires étaient illimitées, l'application de la politique indiquée serait relativement simple; mais ce n'est pas le cas. En effet, les autres grandes zones industrialisées (États-Unis, Japon, pays de la zone de libre-échange) se trouvent confrontées aux mêmes problèmes, et ne peuvent certes pas payer plus cher le pétrole et les autres matières premières importées tout en augmentant sensiblement leurs importations de produits industriels en provenance de la Communauté européenne. Les capacités d'importation des pays « pétroliers » peuvent sans doute se développer, mais dans certaines limites et de manière progressive. Les pays de l'Est et les pays en voie de développement peuvent absorber un volume supplémentaire important de biens industriels et agricoles, mais leurs possibilités de paiement et d'endettement sont limitées.

Si d'ailleurs les pays de la Communauté, dans le but de développer coûte que coûte leurs exportations, devaient se livrer à une surenchère sur leurs marchés respectifs, ce serait le désastre. La compétition prendrait alors la forme soit de subventions à l'exportation, soit de dévaluations compétitives des monnaies, qui provoqueraient des contre-mesures de la part du pays « attaqué », et en définitive une escalade ruineuse. Aucun des pays communautaires ne peut espérer aujourd'hui résoudre ses difficultés en les transférant simplement au-delà des frontières.

Une action sociale de grande envergure

Les orientations de politique économique que préconise la Commission européenne découlent tout naturellement de cette analyse. Il est nécessaire de modérer la demande interne; de renoncer à toute « guerre des exportations » entre pays communautaires, au-delà de certaines limites explicitement définies; de coordonner étroitement les politiques monétaires; de situer les différentes mesures dans une stratégie globale à moyen terme, car on ne peut pas s'attendre à des résultats spectaculaires immédiats.

La première orientation, modération de la demande interne, doit se traduire en ce que nous (et pas la Commission elle-même) avons défini comme une « politique d'austérité ». La Commission européenne a écrit : *« Le problème essentiel qui se posera pour les prochaines années sera le maintien d'un rythme de croissance de la consommation des ménages sensiblement plus lent que celui du produit national brut. C'est seulement de cette manière qu'il sera possible de dégager les ressources nécessaires à l'effort supplémentaire qui s'impose en matière d'investissement et d'exportation. A cette fin, il importe de ralentir l'expansion de l'ensemble des revenus nominaux, pour éviter une aggravation de l'inflation et du déséquilibre de la balance des paiements. Cet objectif n'est pas facile à atteindre, surtout lorsque les partenaires sociaux ne se prêtent pas à un dialogue constructif ».*

Comment, alors, obtenir la coopération des partenaires sociaux, et en particulier des syndicats de

travailleurs, à cette politique indispensable? En développant parallèlement une action sociale de grande envergure couvrant la sécurité de l'emploi, l'accès des travailleurs à la propriété (surtout, en matière de logement, en renforçant ainsi la propension à l'épargne), le développement des équipements collectifs, la réadaptation professionnelle.

Eviter à tout prix la guerre commerciale

Le problème du développement des exportations afin de modérer les déficits des balances des paiements demande une solidarité communautaire particulière. La guerre commerciale doit être évitée à tout prix; mais certains pays de la Communauté doivent nécessairement trouver dans les exportations les ressources indispensables : Italie, Royaume-Uni, Danemark, Irlande et, partiellement, la France. La Commission européenne estime que les autres États, en premier lieu l'Allemagne et ensuite les trois pays du Benelux, doivent accepter de développer leurs importations et rechercher une progression relativement importante du produit national (de 3 à 4 %), dans un double but : contrecarrer les tendances inflationnistes grâce à l'augmentation de la concurrence et à l'expansion de l'offre; aider les autres pays de la Communauté à développer leurs exportations. L'Allemagne et les trois pays du Benelux pourraient même, si nécessaire, soutenir la croissance par des impulsions budgétaires, des allègements fiscaux et des dépenses supplémentaires, afin d'atteindre les objectifs indiqués.

Quant aux cinq autres pays, ils doivent, en revanche, donner la priorité à l'amélioration du solde extérieur, en maintenant le développement de la demande intérieure nettement en deçà de l'expansion des capacités de production. Ils devront accentuer les orientations restrictives de la politique monétaire et maintenir un niveau élevé des taux d'intérêt afin d'éviter la fuite des capitaux, et d'en attirer de l'étranger. Ils devront modérer la progression des dépenses publiques ou alourdir la fiscalité. Ils devront développer les investissements au détriment de la consommation.

Ce n'est pas un programme facile, car il fait appel d'une part à un degré élevé de solidarité communautaire, et d'autre part, à des mesures courageuses d'austérité. Mais c'est un programme indispensable pour échapper à des maux et à des inconvénients encore plus graves, susceptibles de provoquer une récession économique véritable dans certains pays et de remettre en cause l'acquis fondamental de la Communauté, et même la libre circulation des marchandises dans le Marché commun.

Si la lucidité est le premier pas vers la sagesse, eh bien, ce premier pas, à Bruxelles, a été accompli. Il reste à effectuer les autres, les plus difficiles, ceux qui séparent l'élaboration d'une politique de sa mise en œuvre.

Ferdinando Riccardi

F. Riccardi est un journaliste de l'Agence Europe.